

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 25 SEPTEMBRE 2017

Objet : **APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) DE LA REGION "JE LANCE MON PROJET"**

Membres élus présents : MM BAILLY - MME BERTILLOT - BERTHOLON - MM. BORTOT - MME BRUN-MILLET - MM. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - GALLET - JOSEPH - JOUSSEAU - MASCIOTRA - MERCIER - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - VERNE - MME VILLARD

Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire

Lors de la dernière équipe projet création transmission du 13 juin, a été présenté le nouveau dispositif régional suite à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) : "Je lance mon projet". Il s'agit d'un nouveau marché attribué par la Région Auvergne-Rhône-Alpes aux CCI, CMA et BGE (Boutiques de gestion) pour accompagner les porteurs de projet.

En complément de l'information donnée, sachez que cette action se déroule pour une première période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2017.

Cet appel à manifestation d'intérêt représente pour notre Compagnie un volume de 23 porteurs de projets accompagnés. Sur 23 porteurs de projets, 25% peuvent s'arrêter au diagnostic mais les autres 75% doivent rentrer dans la phase d'accompagnement.

Chaque accompagnement va de minimum 1h30 de diagnostic à 10 heures d'accompagnement de projet, en fonction des besoins de la personne et de l'état d'avancement dudit projet, auxquelles s'ajoutent 2 heures de travail administratif. Le coût horaire de cet accompagnement est de 49.63 €. Le nombre d'heures maximum pour 2017 est de 276.

Le budget prévisionnel maximum est de 13.698,22 € dont 1.095,86 € en autofinancement par la CCI, 8.821,64 € financés par le FSE (fonds européens) et 3.780,71 € financés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Un accord cadre sera signé entre la Région Auvergne-Rhône-Alpes et la CCIR, puis des conventions seront signées entre la CCIR et chaque CCIT.

Compte tenu de l'intérêt de ce nouveau dispositif régional qui s'intègre dans l'accompagnement global de la CCI en matière de création et reprise d'entreprise, le Bureau vous propose de valider la décision de s'engager dans l'opération régionale "je lance mon projet".

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, valide l'engagement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ain dans l'opération régionale "Je lance mon projet", selon les conditions exposées ci-dessus.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	20
- Nombre de voix pour	20
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT
Président